

**Relevé de décision**  
**Bureau CCHC**  
***Vendredi 30 juillet 2021***

**Membres du bureau présents :** Fabien TROMBERT, Gérald LOMBARD, Henri-Victor TOURNIER, Sophie MUFFAT, Maryse GRENAT, Jean-Claude MORAND, Jean-Claude DENNÉ, Christophe MUTILLOD, Aube MARULLAZ, José CRAYSTON et Jean-François MUFFAT

**Membre excusé :** Jean-François MENOUD, Jean-Louis VUAGNOUX, Yannick TRABICHET, Laurent HAUTEVILLE et Philippe VINET

**1- Administration – nouvelle proposition pour la maintenance informatique**

Le Bureau du 9 juillet a souhaité une mise en concurrence pour la maintenance informatique annuelle.

Il est proposé de signer un contrat jusqu'à fin 2021 avec la société DATALP pour stabiliser les systèmes informatiques de la CCHC et développer les nouveaux systèmes antivirus et de sauvegarde. Une consultation aura ensuite lieu en novembre 2021 pour la maintenance informatique de tout ces systèmes pour les années 2022 à 2024.

**2- Administration – expérimentation PASIP**

Suite à une présentation en Bureau cet hiver, le Haut-Chablais a été retenu par le CD74 pour travailler sur le PASIP (Premier accueil social inconditionnel de proximité). Des ateliers ont eut lieu ce printemps en particulier avec France Services pour travailler sur des protocoles et la création d'une mallette de premier accueil.

Une première expérimentation de ce nouveau protocole d'accueil aura lieu du 4 au 9 octobre. L'objectif sera de donner aux personnes arrivant en mairie ou à France-Services soit une réponse immédiate soit un rendez-vous via des référents CAF/CPAM/DDFIP/CARSAT disponibles sur le champ. Pour la CCHC, la plus-value de cette expérimentation se situe à deux niveaux :

- rappeler aux prestataires leurs engagements vis à vis de France Services
- limiter l'effet ping-pong à l'accueil des personnes en difficulté entre les mairies, France Services et les prestataires

Pour préparer cette semaine d'expérimentation, les agents d'accueil des structures partenaires seront invités à une 1/2 j de présentation de ce protocole le 28 septembre aux Ursules à Thonon.

Pour que l'expérimentation soit instructive et reportable, il faut qu'en plus des agents France Services, l'accueil des plus grandes communes Morzine, Les Gets, Bellevaux et Saint Jean d'Aulps ainsi que 2 à 3 plus petites communes volontaires participent et donc que leurs agents soient présents à la formation du 28 septembre.

Morzine et Les Gets donnent leur accord de principe pour qu'un agent d'accueil de leur commune participe à la formation et à l'expérimentation. Une demande spécifique sera faite à Bellevaux et Saint Jean d'Aulps.

Par contre, compte-tenu de leur charge et temps de travail réduit, cette action semble difficilement conciliable avec l'activité des secrétaires des petites communes.

### 3- Stratégie alimentaire - désignation d'un représentant à l'instance de coordination du SIAC

En février 2021, le SIAC a proposé un groupe de travail pour favoriser l'émergence de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Les délais étant trop courts pour répondre ensemble à l'appel à projet national, ce groupe de travail a été transformé en une instance de coordination sur la thématique de l'alimentation dans le Chablais pour :

- échanger sur la thématique de l'alimentation
- favoriser l'émergence de projets transversaux à une échelle pertinente

Le Bureau du SIAC du 23 juin 2021 ayant validé cette instance, il est demandé à la CCHC de désigner son représentant (*voir note jointe*). A ce jour, les questions alimentaires sont portées par Aube MARULLAZ notamment à travers l'étude en cours auprès du CPIE Chablais-Léman.

Le Bureau désigne Aube MARULLAZ et Philippe VINET comme suppléant.

### 4- Stratégie départementale - priorités attendues de l'EPCI pour les investissements départementaux

Martial SADDIER, Président du Conseil Départemental de Haute-Savoie a demandé aux élus départementaux de proposer 5 grandes actions en lien avec les attentes et objectifs du territoire départemental.

En accord avec le Président du Département, l'AdM74 a souhaité élargir cette concertation aux maires et présidents des intercommunalités afin que les orientations et actions du Département sur ce mandat puissent être le reflet le plus sincère d'une étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire et puissent être en adéquation avec les principales préoccupations des collectivités haut-savoyardes.

Il est donc demandé de contribuer avant le 15 septembre à la réflexion du Département en précisant quelles seraient pour la CCHC les priorités (5 au maximum) attendues en matière d'investissements pour le mandat à venir.

Après débat, les priorités suivantes sont retenues :

- *priorité 1* : **la mobilité douce** et en particulier le développement des voies vertes et des circulations piétonnes. Fabien TROMBERT souligne que le Président du CD74 est prêt à abonder fortement ce type de projet. L'objectif est d'approuver en conseil communautaire du 14 septembre :
  - ➔ le schéma directeur global des voies cyclables du Haut-Chablais,
  - ➔ le tracé de la voie verte Morzine - Les Gets pour lancer les différentes études et notamment la partie foncière.
- *priorité 2* : **l'environnement** et en particulier l'augmentation des aides aux travaux liés à l'eau potable et à l'assainissement doit-être privilégié. A ce sujet, Jean-Claude MORAND souhaite que le transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2026 soit anticipé avec une mise à jour de l'étude 2015/2019.
- *priorité 3* : **la culture** avec pour objectif le développement de la fréquentation des médiathèques, des musées et de l'accès à la culture de manière générale.
- *priorité 4* : **la voirie** avec une amélioration de l'accès aux stations touristiques et aux centres-villages
- *priorité 5* : **les aides aux équipements sportifs**

Aube MARULLAZ souhaiterait que la CCHC candidate au nouveau programme européen LIFE sur la biodiversité, la transition énergie propre et la résilience aux réchauffements climatiques. Sandra LARDY se penchera sur ce dossier pour connaître les modalités et conditions pour postuler. Une présentation sera faire en Bureau début septembre.

### 5- Convention AdCF – point sur le déplacement

A ce jour, 3 personnes sont inscrites pour ce déplacement à Clermont-Ferrand prévu en voiture du 13 au 15 octobre 2021 : Fabien TROMBERT, Yannick TRABICHET et le DGS.

Il reste donc au minimum une place pour un élu qui souhaiterait participer. Aube MARULLAZ donne son accord et transmettra ses choix en matière d'ateliers et de forums.

## **6- Rénovation énergétique de l'habitat - mise en œuvre du SPPEH**

La CCHC a donné son accord pour participer au SPPEH (Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat) mis en œuvre par le Département : accord de principe en novembre 2020 et délibération définitive le 14 septembre 2021.

Après consultation, le Département a retenu la société InnoVales comme opérateur pour la sensibilisation, l'information et l'accompagnement des ménages sur le territoire du Haut-Chablais. Ce service est actif depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Il prévoit la mise en place de permanences décentralisées à hauteur de 2 demi-journées par mois et par EPCI.

Pour la CCHC, les prochaines permanences seront les suivantes :

- 09 sept. de 9h à 12h (antenne France Services Vailly)
- 23 sept. de 9h à 12h (France Services Montriond)
- 14 oct. de 9h à 12h (antenne France Services Vailly)
- 28 oct. de 9h à 12h (France Services Montriond)
- 25 nov. de 9h à 12h (France Services Montriond)
- 09 déc. de 9h à 12h (antenne France Services Vailly)
- 23 déc. de 9h à 12h (France Services Montriond)

Parallèlement, le Département travaille sur la communication et sur le nom de ce nouveau service. Jean-Claude DENNÉ souhaite un nom simple et explicite type « Rénovation énergétique » ou « Économie d'énergie sur l'habitat ».

Christophe MUTILLOD demande qu'une communication sur les dates des permanences et le contact d'InnoVales soit faite sur les sites internet de la CCHC et des communes dès à présent. Par ailleurs, il suggère que soit étudié une vision énergétique de la perte d'énergie des bâtiments par photo aérienne. Le Bureau souhaite qu'un devis soit demandé à une société spécialisée.

## **7- SPANC**

Jean-Claude MORAND rappelle l'arrivée du nouveau technicien SPANC début juillet, Simon BAYART-DECRAND. Il demande que chaque commune désigne un délégué SPANC pour créer une commission. En effet, il est nécessaire de travailler sur plusieurs sujets importants :

- définition et application des amendes pour les contrôles non-conformes
- définition des conditions de contrôle pour les chalets d'alpages

Monsieur le Président demande à ce qu'un rappel soit fait à chaque commune. Une première réunion sera organisée fin août/début septembre.

Il est précisé que le choix d'un logiciel pour faciliter le travail est en cours.

José CRAYSTON souhaite que soit étudié la recherche de financement des travaux pour faciliter la mise aux normes des installations.

Gérald LOMBARD souligne les difficultés de sa commune liées à l'ancienne décharge qui est érodée par le Brevon. Il est convenu qu'une visite sur site sera organisée en présence de la DREAL, de la CCHC et de la commune. Monsieur le Président sera associé à cette visite dont l'objectif sera de déterminer si l'enlèvement des embâcles sur le Brevon (de compétence CCHC) peut-être effectué sans augmenter le risque d'érosion de la décharge.

## **8- Antenne de justice et du droit - présentation de son action**

L'Antenne de Justice et du Droit a été créée à l'initiative des élus et du Procureur de la République par la commune de Thonon-Les-Bains en 2002. Transférée à Thonon Agglo en 2017, elle emploie 3 agents à temps plein : 1 coordinateur, 1 juriste et 1 agent d'accueil. Le recrutement d'un juriste itinérant est en cours. Environ 14 000 usagers fréquentent chaque année ce service de proximité qui est ouvert à tous, gratuit, anonyme et confidentiel.

L'Antenne de Justice est co-financée par Thonon Agglomération (151 K€/an), la CCPEVA (40 K€/an), la CCHC (12 K€/an) et le Ministère de la Justice (1,3 K€/an)

Teddy TRISTAN, coordinateur de l'antenne présente les actions de l'Antenne (*voir diaporama*). Il précise que le contrôle et le suivi judiciaire représentent environ 200 dossiers par an. Les alternatives aux poursuites pénales (2 000 dossiers par année) sont réalisées par des bénévoles de même que les actions de conciliation.

Le coordonnateur a également un rôle de diffusion et de promotion des actions sur les territoires partenaires (5 % de l'activité se déroule sur la CCHC, 15 % sur la CCPEVA et 80 % sur Thonon Agglo. Teddy TRISTAN précise qu'il a rencontré récemment les agents d'accueil des communes pour les sensibiliser. Des rendez-vous sous forme de visio vont prochainement avoir lieu depuis les locaux de France Services Montriond. Il peut également intervenir dans les écoles et les collèges sur le thème de la laïcité.

Le Bureau demande que la communication sur l'antenne de justice soit amplifiée (France Services, sites internet CCHC et communes).

## **9- Questions diverses**

Crèche des Gets : Christophe MUTILLOD annonce que, suite à une plainte de parents quand à la réduction des horaires d'ouverture, le conseil municipal des Gets s'est posé la question des modalités de fonctionnement de la crèche des Gets : faut-il continuer sous une forme associative dans la nouvelle crèche sachant les difficultés de l'association actuelle ? Le Conseil souhaite qu'un fonctionnement en régie soit étudié. Gérald LOMBARD a bien conscience de ces difficultés. Il précise qu'une réflexion est en cours dans le projet de territoire. Le mode de gestion des crèches en est un point important. Une consultation des associations gestionnaires va être menée et il est possible qu'un changement de mode de gestion soit envisagé de manière progressive. Par ailleurs, la structure actuelle manque de personnel cet été d'où des horaires plus limités.

Stéphane PUGIN-BRON précise qu'une expérimentation d'une gestion autre qu'associative pourra être étudiée (DSP, régie, SPL,...) afin que le basculement s'opère en douceur. En effet, la CCHC n'est pas dimensionnée pour absorber du jour au lendemain les 60 salariés des 5 crèches.

Intercommunalités du Chablais : Monsieur Le Président fait part des contacts qu'il a eut avec la Présidente de la CCPEVA et le Président de Thonon Agglo. Aucune des trois intercommunalités n'est favorable à une grande agglomération à 62 communes. La réflexion se poursuivra entre plusieurs possibilités quand le Préfet aura fait part de sa décision sur la demande de Publier d'intégrer Thonon Agglo.

Le prochain Bureau aura lieu le **vendredi 6 août à 8h30 au DDVA**. Il sera suivi d'une visite du jardin de Thierry THORENS.

*Le 2 août 2021*